



Santé & Sécurité
au Travail



DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques professionnels

**SAMSAH-SAVS-SESSAD
2023**

Évaluation des risques pour la santé et la sécurité des
travailleurs (Art. L4121-3)

www.francesst.com
info@francesst.com



Facebook



Twitter



LinkedIn



Instagram

Identification de l'établissement.

Raison sociale :	SAMSAH BREST	SESSAD Ildys	GEM Kéréon
Adresse postale :	10 ter rue de Kervezennec 29200 Brest	3 bis rue Léonard de Vinci 2960 Morlaix	1 rue Kermaria 29200 Brest
Téléphone :	02 98 45 91 95	02 98 29 34 90	09 80 63 38 05
Adresse e-mail :	accueil.samsah@ildys.org	accueil.sessad@ildys.org	gem29@free.fr
Activité :	médico social adulte	médico social enfants	groupement d'entraide mutuel adulte
Nombre de salariés :	17	7	2
Instances représentatives du personnel (IRP) :			

Date de réalisation : 1er janvier 2023

Signature du chef d'établissement :

lu et approuvé Pascale Bou Lahdou

Numéros utiles

Service de prévention et de santé au travail
(SPST) : 02.98.68.28.81

Transport sanitaire (VSL) :

Services de secours internes :

Services de secours extérieurs : 18 pompiers

Vérification incendie (extincteurs) : 02 99 32 68 85 DESAUTEL

Inspection du travail : 02 98 55 63 02 DREETS finistère

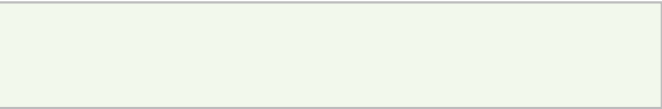
IRP :

RHSAS :

Autres :

SIONNELS

PCPE-360
MDLA 9 rue des maronniers 29400 landivisiau
02 2 55 60 49 08 00 36 03 360
pascale.trinquet@ildys.org
dispositif PH
3



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Version n° 0- 2023

Date de 1ère création : juin 2021

Dernière mise à jour : décembre 2023

[illegible][illegible]

DEMARCHE D'IDENTIFICATION ET D'EVALUATION DES RISQUES

Les étapes de la démarche



Suivi des traversées des unités de travail

Unité de travail	Nombre de salariés concernés	Observateur :	Dates :
UT 4 Gem Kéréhon		P. Bou Lahdou, C. Loaec, M.G. Bato, B. Hennote	04/07/2023
UT 1 SAMSAH-SAVS Brest		L. Salaun, P. Elkhoury, H. Caratis, D. Italien, M. Gherghout. I. Grimaud, B. Hennote	22/08/2023
UT3 Samsah-Quimper		C. L'Helguen, I. Grimaud, M. Gherghout, B. Hennote	25/08/2023
UT4 Samsah-Sessad Morlaix		I. Grimaud, I. Trepos, M.A Le Roux, S. Lucas Stagiaire encadrement, M. Le Roy, B. Hennote	26/09/2023

Suivi des réunions COPIL Prévention

DERNIERE MISE A JOUR ANNUELLE			
Unité de travail		Constitution du groupe :	Dates :

DERNIERE MISE A JOUR EXCEPTIONNELLE			
Unité de travail		Constitution du groupe :	Dates :

Risques Généraux

Les risques généraux ci-dessous sont applicables à tous les salariés de l'établissement
Ces risques pourront être détaillés selon les unités de travail

Risques	Mesures existantes
1/ Risque routier - Trajet Domicile/Travail - Etablissements multi-sites - Transport de personnes accueillies ou accompagnées - Visites à domicile, visites en écoles	Formation obligatoire "risque routier" Art L6321-1 Code du Travail. Sorties avec le minibus: Technique : véhicule adapté, maintenance des véhicules par ST (carnets de bords, entretien, fiches constats). Organisationnel : Anticiper et organiser les déplacements si la météo est défavorable, (intempéries, fortes chaleurs.) Humain : signaler les dysfonctionnements. Possession du permis de conduire , habilitation à conduire le minibus, Technique : véhicules du service, maintenance effectuée par ST (en ext pour samsah sessad ref secrétaire xamsah), référent véhicule par site. Organisationnel : Reporter les RDV si météo défavorable. Humain : Signaler les dysfonctionnements et respect du code de la route. Formation véhicules électrique
-Portages des repas à domicile, transports du linge, pharmacie.	Technique : fourgon entretenu par ST. Tenues réfléchissantes. Organisationnel : tournées prévues et identifiées. Humain : titulaire du permis de conduire, mesure de prudence et de sécurité pour les chauffeurs. Respect du code de la route.
2/ Risque incendie	Formation obligatoire "sécurité incendie" Art R.4227.39 et suivants Code du Travail. Technique : Utilisation de multiprise sécurisée autorisée. Organisationnel : Formateur incendie en interne. Prévention du risque incendie par les professionnels formés, auprès des familles, résidents, patients. Humain : Formation incendie pour tous les professionnels : formation évacuation dans les ERP de type J et U et petits établissements. Formation à la manipulations des extincteurs. Exercices d'évacuation dans les services.
3/ Risque circulation / chute	Technique : chaussures antidérapantes. Panneaux de signalisation de nettoyage en cours:vigilance. Pré-impregnations des mops pour éviter les zones mouillées. Vêtements de protection réfléchissants pour les circulations à l'extérieur Organisationnel : opérations de nettoyage des couloirs, escaliers, et parties communes organisées par les équipes de nettoyages. Humain: intervention rapides des professionnels en cas de présence de liquide sur le sol, signalements et nettoyages. Consignes de prudence lors des trajets sur l'extérieur ou voie publique. Organisationnel chutes: bilan d'évaluation des chutes TINETI. Humain : consignes d'accompagner la chute seulement.
4/ Risque port de charges - lié à la manutention de personnes	Formation obligatoire "gestes et postures 25 (pour soignants)
5/ Risque port de charges - lié à la manutention d'objets	Formation obligatoire "gestes et postures IBC (pour non soignants) Art R 4541.8 du Code du Travail. Technique: matériels adaptés pour limiter voir supprimer le port de charge. Rails au plafonds, lève personne, aides techniques à la demande. Organisationnel:Formateur en Prévention des Risques liés à l'activité physique en interne (PRAP). Réunion de services pour évaluations des besoins. Formatrice PRAP pour évaluation des postes de travail et aménagements selon les besoins. Humain : animatrice prévention des TMS par site, formation gestes et postures manutentions des personnes et manutentions d'objets organisées en interne par formateur PRAP. Formation aux aides techniques, présence des ergothérapeutes sur sites pour l'aides aux professionnels et résidents.
6/ Risques psycho-sociaux	Formation obligatoire "RPS" Art L.1122-3, L.1122-4 et L.1122-21 Code du Travail Organisationnel : Référent harcèlement sexuel et agissement sexiste (RHASAS) côté employeur et côté salariés. Evaluation des risques en interne lors de l'actualisation des DUERP : questionnaire INRS. Humain : Formatrice en prévention des risques psychosociaux en interne. Formations RPS salariés et formations dirigeants. Formation protocole violence, plan formation 2023-2024. Formations gestion de l'agressivité. samsah public TC avec tc cognifits: formations, ADP
L'absence de ces mesures entraîne un environnement de travail préjudiciable à la santé, absentéisme ...)	
Facteurs de Gollac : 1- Intensité et temps de travail 2- Exigences émotionnelles 3- Manque d'autonomie 4- Rapports sociaux au travail dégradés 5- Conflits de valeurs 6- Insécurité de la situation de travail	Exemples de mesures existantes: - Transmissions orales et écrites, réunions autonomes, réunions psychologiques. - Temps de pause si besoin, disponibilité de l'encadrement et de la direction - Réunions d'équipes, passages quotidiens dans les services. - Casques téléphoniques pour confidentialité, - Cellule d'écoute et de soutien psychologique affichée sur les tableaux.

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1																			
2																			
3																			
4																			
5																			
6																			
7																			
8																			
9																			
10																			
11																			
12																			
13																			
14																			
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	03. Risques liés aux circulations internes de véhicules	Se garer en marche avant	La VL qui entre en collision avec un piéton. 30%accident en plus quand garé en marche avant.	Mauvaise visibilité en marche arrière pour sortir de la place de parking. Risque de heurt avec un piéton.	6	5	30	Recommandation s de se garer en marche arrière. 	Se garer en marche arrière pour tout le monde sauf pour le conducteur de la voiture électrique .	Mises en œuvre par tout le personnel. Sauf pour les conducteurs de la voiture 208 électrique. La localisation de la borne de branchement et la circulation en marche arrière augmenterait le risque .	0,25	7,5	1	1	7,5	7,5		Continuer sur les recommandations existantes devenues automatiques.	
2	09. Risques liés aux équipements de travail	Transférer du matériel ou transporter des personnes dans les VL	Mauvaises manipulations du à l'encombrement du matériel pour le ranger dans un petit coffre. Manque d'espace pour accueillir des personnes dans les véhicules.	Risques de faux mouvements ou de douleurs lombaires dues aux manipulations. Sources de stress supplémentaires pour anticiper ou prévoir les transports.	4	4	16				1	16	1	1	16	16	Avoir un véhicule plus adapté aux transports de matériels (coffre fond plat) et plus spacieux pour le transport de personnes handicapées, ou avec des problèmes cognitifs. Services technique, Responsable de site.		
3	04. Risques routiers en mission	Déplacements pour les VAD, samsah Brest.	Accident de circulation avec un véhicule de service. Electrique ou boîte manuelle.	Déplacements sur la route avec le trafic plus ou moins dense.	5	6	30	voitures récentes avec tous les organes de sécurité passifs et actifs.	Formations à la conduite pour les voitures électriques.	Rappel des consignes de prévention, rester attentif et concentrer lors des déplacements	0,25	7,5	1	1	7,5	7,5		Continuer la formation des voitures électriques pour les nouveaux arrivants.	Formation risques routiers. Formateur Groupama. Formation prévue au plan de formation RH Septembre 2023
4	05. Risques liés à la charge physique de travail	Portages de matériels lourds, bureau ou équipements liés à la prise en charge. Pour tout professionnel en déplacement.	Poids des équipements, et postures inconfortables à risques de faux mouvements.	Manutentions de charges lourdes, lors des chargements et déchargements du matériel. Fauteuils roulants, rollator. Ou lors de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite (transfert dans les véhicules des FRM), ou risques de chutes de personnes.	5	4	20	utilisations d'aides techniques quand c'est possible. Valise à roulettes quand c'est possible pour le matériel de bureau.		personnes ayant déjà des compétences en matière de prévention dans les manutentions, et le port de charge.	0,5	10	1	1,2	10	12	rappel sur les utilisations des aides techniques si besoin	évaluer son environnement pour sécuriser son action, et ses mouvements. Evaluations des bureaux lors de la traversée de l'UT le 22 aout 2023. Préconisations faites par l'AP.	petits échauffements articulaires brefs avant une manipulation.
5	05. Risques liés à la charge physique de travail	Déplacements à l'extérieur pour tous les professionnels avec son matériel lourd de bureau pour assister au réunions.	Poids du matériel.	Ports de charges supplémentaires liés au poids du matériel à transporter.	4	4	16	Utilisation des aides techniques telles que valises à roulettes. Certains PC d'ancienne génération sont lourds.			0,5	8	1	1	8	8	Ces déplacements de matériels ont permis de prendre en compte l'utilisation des aides techniques. Valises à roulettes.	Le transport de certains PC lourds reste d'actualité. Investissements de PC plus légers et plus récents. Vu AP et Responsable de site	
6	18. Risques liés à la COVID -19	Activités maintenues par tous les opérateurs pendant la covid-19, Travail de bureau, visites, pendant les repas.	La Covid-19	Contracter le virus du covid sur son lieu de travail.	6	4	24	port du masque, lavage des mains, utilisations des produits type SHA.	respect des mesures sanitaires. Mise en place de la cellule de crise sanitaire : 4 mars 2020. 1 référent covid sur chaque site.	CAT en cas de signes de la covid 19	0,2	4,8	1	1	4,8	4,8	Diminution du risque lié à la covid 19. Protocole allégé. Beaucoup moins de contraintes actuelles.	Plus de contraintes en 2023	

7	08. Risques liés aux agents biologiques	Désinfection des véhicules et des bureaux après leurs utilisations	Produits désinfectants. Poly exposition aux produits de désinfection.	Utilisations accrues de produits désinfectants et de gels (peau et voies ORL)	5	4	20	Masques et gants à disposition dans les véhicules, les salles de réunion et les WC.	Respect des consignes d'utilisation des produits et Epi à disposition.	Nettoyage en forte diminution	0,25	5	1	1	5	5	Continuer les mesures de désinfection des tables pour le confort de tous. Garder à disposition des produits de nettoyage.	Des produits désinfectants moussant devraient être utilisés dans un futur proche. Destiné au personnel non soignant est sans alcool. Moins agressif. Un nettoyage des véhicules est prévu pour le confort des utilisateurs par le personnel lui-même.	
8	09. Risques liés aux équipements de travail	Coordinatrice du Samsah, travail sur écran informatique, lectures de documents.	Bureau avec un arrondi	Risque de posture inconfortable.	6	4	20	Support pour relever le Pc.		Pas de ressenti négatif.	0,25	5	1	1	5	5	Evaluation de l'aménagement du poste à la demande. Achats de petits matériels. Par les professionnels après avis de l'AP		
9	09. Risques liés aux équipements de travail	Changements des cartouches d'imprimante par la secrétaire ou les personnes en charges de l'imprimante.	La poudre d'imprimante	Risque de contact avec les poudres des toners d'imprimante	2	5	10		information aux salariés, mesures de prévention, ports de gants et lavage des mains.		0,5	5	1	1	5	5	rajouter un affichage près des imprimantes	L'IARC agence de recherche sur le cancer, a réévalué le dioxyde de titane comme cancérigène de Groupe 2B (pouvant être cancérigène pour l'homme)	
10	09. Risques liés aux équipements de travail	Bureautique de l'assistante sociale, travail sur écran informatique, lectures de documents.	Poste de travail inadapté	Posture inconfortable. Poste de travail non aménagé, douleurs dos, épaules. Hauteur d'écran inadapté à la vue avec un PC.	5	4	20	Bras télescopique mis en place, 2 souris ergonomiques en prêts mi-mai 2022. Support Pc.		Fatigue physique, douleurs AT recommandations médecin du travail	0,5	10	1	1	10	10	Essais fauteuil ergonomique		
11	09. Risques liés aux équipements de travail	Les ergothérapeutes répondent au téléphone ou passent des coups de fils.	Manque de téléphone	1 seul téléphone pour 2 professionnels. Bureau mal aménagé, écran pas adapté.	4	2	8	1 seul téléphone sur Brest seulement, les salariés ne se retrouvent à 2 que le vendredi.			1	8	1	1	8	8	sur Brest proposition d'utiliser le telephone sans fil du bureau de la responsable. 1 ligne et un double combiné		
12	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail de bureau sur écran informatique pour l'éducateur spécialisé.	Poste de travail inadapté	Poste mal aménagé engendrant des postures inconfortables. Avec des douleurs au dos.	5	4	20	aménagement de bureau, essais de matériels.		Souris ergonomique, fauteuil avec cale-tête, cale-pied et coussin pour la voiture, matériel en prêt	0,2	4	1	1	4	4	tout le matériel à été acquis après essais concluants. Fait demande système audio août 2023 RH+ AP		
13	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail de bureau sur écran informatique pour la secrétaire.	Aménagement inadapté, câbles électriques apparents devant le bureau.	Configuration pas adaptée.	6	4	24	Bureau hauteur variable	Accessibilité compliquée entre le bureau et les placards.		0,5	12	1	1	12	12	Proposition de réaménagement vu lors de la traversée de l'UT entre secrétaire, responsable et AP. A tester. Prévoir une goulotte pour cacher les câbles électriques, voir possibilités d'adaptation type, marque de goulotte AP	Réaménagement à court terme	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF . REBSAMEN HOMMES	COEF . REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	03. Risques liés aux circulations internes de véhicules	Se garer en marche avant sur un parking en épi.	Le véhicule en mouvement	Risques de heurt	5	4	20	Impossibilité de se garer en marche arrière vu la configuration du parking.		Consignes : recommandations de prudence lors de la sortie en marche arrière.	0,25	5	1	1	5	5			poursuivre les recommandations de prudence lors de la sortie du parking en marche arrière.
2	04. Risques routiers en mission	Déplacements pour les réunions ou les VAD	Le trafic, la circulation importante	Se déplacer sur la route à forte affluence.	5	6	30	voitures récentes avec tous les organes de sécurité passifs et actifs.	Rappel des consignes de prévention, rester attentif et concentrer lors des déplacements	Formations à la conduite pour les voitures électriques.	0,25	7,5	1	1	7,5	7,5	continuer les formations aux voitures électriques pour les nouveaux arrivants		Formation prévention des risques. "formateur groupama" 26 et 27 septembre 2023
3	05. Risques liés à la charge physique de travail	Portages de matériels lourds, bureau ou équipements liés à la prise en charge. Par les ergos, ou kinés	Le poids et l'encombrement des aides techniques	Manutentions de charges lourdes, lors des chargements et déchargements du matériel. Fauteuils roulants, rollator. Ou lors de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite (transfert dans les véhicules des FRM), ou risques de chutes de personnes.	4	4	16	utilisations d'aides techniques quand c'est possible. Valise à roulettes quand c'est possible pour le matériel de bureau.		personnes ayant déjà des compétences en matière de prévention dans les manutentions, et le port de charge.	0,25	4	1	1,2	4	4,8	rappel sur les utilisations des aides techniques si besoin	évaluer son environnement pour sécuriser son action, et ses mouvements.	petits échauffements articulaires brefs avant une manipulation.
4	09. Risques liés aux équipements de travail	Le MKDE manipule le lève-personne lors des visites en école.	poids du lève personne	Manipulations de matériel nécessitant des contraintes physiques.	4	4	16	lève -personne va jusqu'au sol.	l'espace de travail reste inadapté.	Pas d'aide possible de l'AVS qui a des problèmes de dos.	0,5	8	1	1,2	8	9,6	Avoir un espace suffisamment grand et dédié pour laisser la table à poste et en l'état pour éviter les manipulations.		Revoir avec l'école les possibilités.
5	13. Risques d'incendie, d'explosion	Organiser son travail en tenant compte des mesures de prévention lors d'un départ de feu ou d'une mise en sécurité.	Départ d'un feu	Organiser une évacuation et combattre un départ de feu.	1	6	6	Pratique de l'utilisation de l'extincteur	Organisation d'une mise en sécurité des personnes (exercices évacuation)	Les formations incendies sont faites tous les ans pour tout le personnel.	0,25	1,5	1	1	1,5	1,5	Manipulations des extincteurs fait	Plannification faite à l'avance tous les ans.	Exercices et formations incendie Faits.
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	04. Risques routiers en mission	Déplacements de tous les professionnels pour les VAD	La circulation routière	Déplacements liés aux missions avec un trafic plus ou moins dense.	6	5	30	Voitures récentes avec tous les organes de sécurité passifs et actifs.	Formations à la conduite pour les voitures électriques		0,5	15	1	1	15	15		Formation à prévoir par les RH	Formateur de chez Groupama Claude LE CHENADEC : animateur prévention routière 06.33.31.09.14 clechenadec@groupama-loire-bretagne.fr
2	05. Risques liés à la charge physique de travail	Déplacements pour des RDV	Ports de matériels lourds, bureau ou équipements liés à la prise en charge.	Manutentions de charges lourdes, lors des chargements et déchargements du matériel. Fauteuils roulants, rollator. Ou lors de l'accompagnement des personnes à mobilité réduite (transfert dans les véhicules des FRM), ou risques de chutes de personnes.	4	4	16	utilisations d'aides techniques pour les ordi, sac à dos ou valise à roulettes quand c'est possible pour le matériel de bureau	Les VI ne sont pas adaptées pour les FRM	personnes ayant déjà des compétences en matière de prévention dans les manutentions, et le port de charge.	0,5	8	1	1	8	8		Rappel des principes de sécurité physique et d'économie d'effort. (PSPEE) Formations gestes et postures pour les non initiés au principes de prévention sur les manipulations de port de charges.	
3	09. Risques liés aux équipements de travail	Bureau de l'éducatrice spécialisée	travail sur écran informatique	Poste mal aménagé engendrant des postures inconfortables.	5	4	20	consignes sur le positionnement de l'écran. Stores installés en 2022	Pc portable mis en place		0,5	10	1	1	10	10	Prévoir rehausseur et clavier déporté. Fauteuil à investir		
4	09. Risques liés aux équipements de travail	Bureau coordinatrice et secrétaire 1jour par semaine	travail sur écran informatique	Travail en postures inconfortables sur un bureau non aménagé, pouvant devenir sources de douleurs.	4	3	12	Clavier déporté pour tous les responsables.			0,5	10	1	1	10	10	A voir fauteuil plus récent		
5	15. Risques liés aux ambiances lumineuses	Eclairage des bureaux	Travail de bureau, sur écran avec une ambiance lumineuse trop importante, ou pas adaptée.	Lumière directe dans le bureau, créant des éblouissements aux professionnels.	6	2	12	Stores mis en place			0,5	6	1	1	6	6	plafonniers à lumière uniforme préconisés plutôt que des plafonniers à néons Lampe de bureau à essayer		a voir avec les professionnels si des éclairages supplémentaires, type lampe d'appoint sont nécessaires ou pas.
6	13. Risques d'incendie, d'explosion	Organiser son travail en tenant compte des mesures de prévention lors d'un départ de feu ou d'une mise en sécurité.	Départ d'un feu	Organiser une évacuation et combattre un départ de feu.	1	6	6	Pratique de l'utilisation de l'extincteur	Organisation d'une mise en sécurité des personnes (exercices évacuation)	Les formations incendies sont faites tous les ans pour tout le personnel.	0,25	1,5	1	1	1,5	1,5	Manipulations des extincteurs fait	Plannification faite à l'avance tous les ans.	Exercices et formations incendie Faits.

7	19. Risques liés aux attentats ou effractions	Organiser son travail en tenant compte des mesures de prévention du risque attentat de niveau 3	Personnes mal intentionnées, dangereuses pour autrui.	Risques d'attentats et d'intrusion par la force.	1	6	6	Sonnette à l'entrée	Recommandations majeures suite au passage au SAN 42-01. Renforcement de la sécurité des établissements de santé sur l'ensemble du territoire en s'appuyant sur le plan de sécurité (PSE)	Respect des consignes, port du badge individuel.	0,25	1,5	1	1	1,5	1,5	Respect des consignes, port du badge individuel.??? Sonnette à détecteur de mouvement déclenchée à l'ouverture de la porte d'entrée pour prévenir les occupants.		
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F'	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	03. Risques liés aux circulations internes de véhicules	Garer les véhicules sur un domaine public	manque de place	Augmentation des distances de marches lorsque les places PMR sont prises	2	2	4	2 places PMR identifiées sur le domaine public			0,5	2	1	1	2	2	2 places pour le domaine public		
2	04. Risques routiers en mission	Déplacements lors des activités de groupe	trafic	transport de personnes à mobilité réduite dans la circulation	5	6	30	CT ok		Formations par les titulaires pour les nouveaux arrivants	0,5	15	1	1	15	15	Extincteurs et gilets jaunes en nombres suffisants en cas d'accident.		Formation risques routiers, éco conduite
3	05. Risques liés à la charge physique de travail	Transférer les fauteuils lors des déplacements	poids des fauteuils	risques de mauvaises postures, douleurs articulaires et lombaires	4	5	20		Aides aux adhérents		0,5	10	1	1,2	10	12	Eviter le port de charges		Formation gestes et postures
4	05. Risques liés à la charge physique de travail	Relever une personne ayant chuté	relevage de la personne	Risque de faux mouvements	2	5	10				1	10	1	1,2	10	12	Matériel pour aider au relevage type chaise Raizer		Formations Gestes et postures
5	10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Stockage de matériel de cuisine sur des étagères en hauteur	Chutes d'objets	Recevoir un objet en cas de déséquilibre	3	5	15	Etagères superposées en hauteur			1	15	1	1	15	15	A voir avec les adhérents les possibilités.	Réorganiser les étagères en mettant le moins utilisés en haut, le plus lourds en bas	
6	12. Risques liés aux ambiances thermiques	travailler sans chauffage	Froid dans la pièce	Les chauffages ne fonctionnent pas toujours	5	3	15				1	15	1	1	15	15		Voire avec le propriétaire des lieux	
7	13. Risques d'incendie, d'explosion	Activités de cuisine	court circuit	Multiprise dans la cuisine + rallonge	5	5	25				1	25	1	1	25	25		Voire avec le propriétaire des lieux	
								www.francesst.com											

Analyse des risques professionnels identifiés					Cotation Risques Bruts (RB)			Cotation Risques Pondérés (RP)					Cotation Risques Résiduels (RR)				Mesures de prévention et de protection proposées		
N°	RISQUES	ACTIVITÉ	DANGER	SITUATION DANGEREUSE	F	G	RB	MESURE TECHNIQUE EXISTANTE	MESURE ORGANISATIONNELLE EXISTANTE	MESURE HUMAINE EXISTANTE	CP	RP	COEF. REBSAMEN HOMMES	COEF. REBSAMEN FEMMES	RRH	RRF	TECHNIQUE	ORGANISATIONNELLE	PERSONNELLE
1	01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement	Sortir des documents des armoires pour la secrétaire	proximité des meubles	Risques de heurts	5	4	20		Evaluation de l'activité par L'AP		0,5	10	1	1	10	10	Achats de bureaux en cours	Réaménagement du bureau en cours	
2	04. Risques routiers en mission	Déplacements pour les RDV pour les professionnels	trafic routier	circulation plus ou moins dense.	5	5	25	VL de SVL ou vas-y	Gestion de la flotte des véhicules par la Fondation		0,25	6,25	1	1	6,25	6,25		Anticiper les déplacements pour la réservation des VL	
3	05. Risques liés à la charge physique de travail	La secrétaire gère les cartons d'archives dans le local	poids des cartons et hauteur	Manipulation d'une charge lourde en hauteur	3	4	12	En attente d'un cabanon pour vider la salle d'archive			0,5	6	1	1,2	12	14,4	Marche-pieds sécurisé pour utiliser les étagères du haut. Table pour pouvoir travailler dans le local	organiser le rangement le plus ergonomiquement possible en fonction de la hauteur des étagères.	
4	09. Risques liés aux équipements de travail	Travail de bureau	bureau pas adapté et partagé	Risques de mauvaises postures	6	4	24	Evaluation faite par AP			0,5	12	1	1	12	12	Fauteuil avec appui-tête	Devis faits. Commande budget de fonctionnement et reco méd	
5	10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets	Salle d'archive étagères très hautes + de 2m30	chutes de cartons	Risques de heurt avec un carton qui chute	4	5	20	Garder les étagères les plus hautes pour les ST			0,5	10	1	1	10	10		Le plus lourd en bas le plus léger en haut	
6	09. Risques liés aux équipements de travail	Câbles électriques apparents	risques de chutes	beaucoup de câble	5	2	10				1	10	1	1	10	10	Prévoir une gouttière pour cacher ou ranger les câbles		
7	13. Risques d'incendie, d'explosion	salle de pause du PCPE	risques électriques, ou de départ de feu en cas d'incendie du matériel	Utilisation d'appareils électriques pendant le temps de pause.	5	4	20	Rappel des consignes de sécurité lors des formations		formation évacuation incendie	0,25	5	1	1	5	5			Continuer les formations à la sécurité
8	15. Risques liés aux ambiances lumineuses	Une seule fenêtre pour le bureau	Manque de lumière naturelle	Manque de lumière pour du travail sur document	5	3	15	Prêt d'une lampe d'appoint			0,5	7,5	1	1	7,5	7,5	Achat d'une lampe pour chaque bureau par le responsable de site		
								www.francesst.com											

Echelle de cotation utilisée

F	G	P
Fréquence d'exposition	Gravité du risque	Pondération
au risque	Atteinte à la santé potentielle	Action de prévention déjà en place
1 > Une fois par an	1 > Presqu'Accident	0,25 > Mesures de prévention et de protection adaptées et suffisantes
2 > Une fois par trimestre	2 > Pas d'arrêt, lésion mineure	
3 > Une fois par mois	3 > Arrêt avec soins bénins	0,50 > Mesures de prévention et de protection inadaptées ou insuffisantes
4 > Une fois par semaine	4 > Arrêt avec incapacité temporaire	
5 > Une fois par jour	5 > Arrêt avec incapacité permanente	1 > Mesures de prévention et de protection inexistantes
6 > Plusieurs fois par jour	6 > Décès	

Les types de risques : INRS ED 840

1.
Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement

2.
Risques de chutes de hauteur

3.
Risques liés aux circulations internes de véhicules

4.
Risques routiers en mission

5.
Risques liés à la charge physique de travail

6.
Risques liés à la manutention mécanique

7.
Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets

8.
Risques liés aux agents biologiques

9.
Risques liés aux équipements de travail

10.
Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets

11.
Risques et nuisances liés au bruit

12.
Risques liés aux ambiances thermiques

13.
Risques d'incendie, d'explosion

14.
Risques liés à l'électricité

15.
Risques liés aux ambiances lumineuses

16.
Risques liés aux rayonnements

17.
Risques psychosociaux

18. Risques liés à la COVID -19
19. Risques liés aux attentats ou effractions
20. Risques communs aux autres unités

Priorisation des actions

6	12	18	24	30	36
5	10	15	20	25	30
4	8	12	16	20	24
3	6	9	12	15	18
2	4	6	8	10	12
1	2	3	4	5	6

Annexe / 1 > Compte Professionnel de Prévention (CPP)

Les six facteurs de risques professionnels (CPP - à déclarer)

Articles L4163-1 et R4121-1-1 du Code du Travail - Ordonnance n°2017-1389

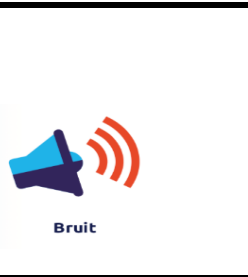
2B > Activités en milieu hyperbare | NÉANT

 Travail en milieu hyperbare	Activités exercées en milieu hyperbare définies à l'article R. 4461-1	Interventions ou travaux	1200 hectopascals	60 interventions ou travaux par an
--	---	--------------------------	-------------------	------------------------------------

2C > Températures extrêmes | NÉANT

 Températures extrêmes	Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5 degrés Celsius ou au moins égale à 30 degrés Celsius	900 heures / an
--	-----------------------	--	-----------------

2D > Bruit | NÉANT

 Bruit	Bruit mentionné à l'article R. 4431-1	Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de 8 heures d'au moins 81 ³ décibels (A)	600 heures / an
		Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égale à 135 décibels (c)	120 fois / an

3A > Travail de nuit | NÉANT

 Travail de nuit	Travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à 3122-31	Une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	120 nuits / an
--	--	--	----------------

3B > Travail en équipes successives alternantes | NÉANT

 Travail en équipes successives alternantes	Travail en équipe successives alternantes	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	50 nuits / an
---	---	---	---------------

3C > Travail répétitif | NÉANT

 Travail répétitif	Travail répétitif caractérisé par la réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte	Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus	900 heures / an
		Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycle variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute	

Annexe / 1 > Compte Professionnel de Prévention (CPP)

Les six facteurs de risques professionnels (CPP - à déclarer)

Articles L4163-1 et R4121-1-1 du Code du Travail - Ordonnance n°2017-1389

Décret n°2023-759 et 2023-760 du 10 août 2023

2B > Activités en milieu hyperbare | NÉANT

	Activités exercées en milieu hyperbare définies à l'article R. 4461-1	Interventions ou travaux	1200 hectopascals	60 interventions ou travaux par an
---	---	--------------------------	-------------------	------------------------------------

2C > Températures extrêmes | NÉANT

	Températures extrêmes	Température inférieure ou égale à 5 degrés Celsius ou au moins égale à 30 degrés Celsius	900 heures / an
---	-----------------------	--	-----------------

2D > Bruit | NÉANT

	Bruit mentionné à l'article R. 4431-1	Niveau d'exposition au bruit rapporté à une période de 8 heures d'au moins 81 ³ décibels (A)	600 heures / an
		Exposition à un niveau de pression acoustique de crête au moins égale à 135 décibels (c)	120 fois / an

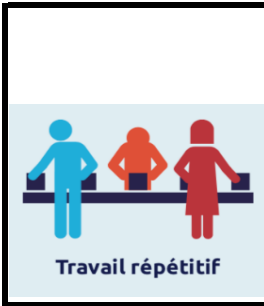
3A > Travail de nuit | NÉANT

	Travail de nuit dans les conditions fixées aux articles L. 3122-29 à 3122-31	Une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	100 nuits / an
---	--	--	----------------

3B > Travail en équipes successives alternantes | NÉANT

	Travail en équipe successives alternantes	Travail en équipes successives alternantes impliquant au minimum une heure de travail entre 24 heures et 5 heures	30 nuits / an
---	---	---	---------------

3C > Travail répétitif | NÉANT

	Travail répétitif caractérisé par la réalisation de travaux impliquant l'exécution de mouvements répétés, sollicitant tout ou partie du membre supérieur, à une fréquence élevée et sous cadence contrainte	Temps de cycle inférieur ou égal à 30 secondes : 15 actions techniques ou plus	900 heures / an
		Temps de cycle supérieur à 30 secondes, temps de cycle variable ou absence de temps de cycle : 30 actions techniques ou plus par minute	

Annexe / 2 > Risques Chimiques (RCh)

Évaluation des Risques Chimiques

Articles R4412-5 (agents chimiques non CMR) et R4412-61 (substances CMR) du Code du Travail

DUER :
Évaluation des risques professionnels

Annexe / 3 > Risques PsychoSociaux (RPS)

Évaluation des facteurs de RPS

RISQUES
01. Risques de trébuchement, heurt ou autre perturbation du mouvement
02. Risques de chute de hauteur
03. Risques liés aux circulations internes de véhicules
04. Risques routiers en mission
05. Risques liés à la charge physique de travail
06. Risques liés à la manutention mécanique
07. Risques liés aux produits, aux émissions et aux déchets
08. Risques liés aux agents biologiques
09. Risques liés aux équipements de travail
10. Risques liés aux effondrements et aux chutes d'objets
11. Risques et nuisances liés au bruit
12. Risques liés aux ambiances thermiques
13. Risques d'incendie, d'explosion
14. Risques liés à l'électricité
15. Risques liés aux ambiances lumineuses
16. Risques liés aux rayonnements
17. Risques psychosociaux
18. Risques liés à la COVID -19
19. Risques liés aux attentats ou effractions
20. Risques communs aux autres unités

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17
- 18
- 19
- 20
- 21
- 22
- 23
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30
- 31
- 32
- 33
- 34
- 35
- 36
- 37
- 38
- 39
- 40